

Passeport / Carte Nationale d'identité

Il est recommandé d'effectuer une pré-demande sur le site ants.gouv.fr de vous munir de la référence ou de la fiche récapitulative avec QR code des pièces suivantes :



PERSONNES MAJEURES

1ère demande

ou titre expiré depuis + de 5 ans

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents

• Photo d'identité moins de 6 mois, ressemblante et conforme aux normes françaises

• Timbre fiscal de 86€ (achat bureau de tabac ou en ligne) pour le passeport

Renouvellement

ou titre expiré depuis - de 5 ans

• Ancien passeport/ CNI à restituer

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), dates et lieux de naissance des parents

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Photo d'identité de moins de 6 mois, ressemblante et conforme aux normes françaises

• Timbre fiscal de 86€ (achat bureau de tabac ou en ligne) pour le passeport

Perte/Vol

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents

• Photo d'identité de moins de 6 mois, ressemblante et conforme aux normes françaises

• Déclaration de perte/vol (à faire en mairie ou en ligne)

• Timbre fiscal de 86€ pour le passeport et 25€ pour la CNI (achat bureau de tabac ou en ligne)



PERSONNES MINEURES

Présence du mineur requise pendant le rdv

1ère demande

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents

• Photo d'identité aux normes NF de moins de 6 mois (photo scolaire non acceptée) et ressemblante

• Timbre fiscal
+ de 15 ans : 42€
- de 15 ans : 17€ (achat bureau de tabac ou en ligne)

Renouvellement

• Ancien passeport/ CNI à restituer

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Photo d'identité aux normes NF de moins de 6 mois (photo scolaire non acceptée) et ressemblante

• Timbre fiscal
+ de 15 ans : 42€
- de 15 ans : 17€ (achat bureau de tabac ou en ligne)

Perte/Vol

• Acte de naissance* de moins de 3 mois ou CNI/Passeport en cours de validité

• Filiation
Indiquer : nom, prénom(s), date et lieu de naissance des parents

• Photo d'identité aux normes NF de moins de 6 mois (photo scolaire non acceptée) et ressemblante

• Déclaration de perte/vol (à faire en mairie ou en ligne)

• Timbre fiscal
+ de 15 ans : 42€
- de 15 ans : 17€ pour le passeport et 25€ pour la CNI (achat bureau de tabac ou en ligne)



Êtes-vous hébergé ?

Oui Attestation de l'hébergeant

Titre d'identité de l'hébergeant (original ou photocopie conforme)

Justificatif de domicile original de moins de 1 an de l'hébergeant

Non Justificatif de domicile Original ou photocopie conforme de moins de 1 an : dernier avis d'imposition/non-imposition sur les revenus, facture fournisseur d'électricité ou attestation titulaire de contrat (EDF, ENGIE...), facture d'eau, facture de téléphone, attestation d'assurance domicile, quittance de loyer d'un organisme.

Attention, les photos/captures d'écran ne sont pas acceptées

Situation des parents : sont-ils séparés, divorcés ?

Oui Jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale

Justificatif de domicile original de moins de 1 an des deux parents

Pièces d'identités des deux parents

Attestation des deux parents autorisant l'établissement de la pièce d'identité

Non Justificatif de domicile Original ou photocopie conforme de moins de 1 an : dernier avis

d'imposition/non-imposition sur les revenus, facture fournisseur d'électricité ou attestation titulaire de contrat (EDF, ENGIE...), facture d'eau, facture de téléphone, attestation d'assurance domicile, quittance de loyer d'un organisme.

Attention, les photos/captures d'écran ne sont pas acceptées

Avez-vous procédé à un changement d'état civil ?

Mariage Acte de mariage de moins de 3 mois

Veuve Acte de décès de l'époux.se de moins de 3 mois

Nom d'usage Attestation sur l'honneur du nom d'usage

Êtes-vous sous tutelle/curatelle ?

Oui Attestation du tuteur indiquant qu'il est informé de la démarche (datée et signée de moins de 3 mois)

Photocopie d'une pièce d'identité du tuteur

Dernier jugement de tutelle / curatelle

Si vous souhaitez faire apparaître un nom d'usage ?

Enfant - 13 ans

Accord parental relatif au nom d'usage de l'enfant mineur daté et signé par les deux parents

Carte d'identité des deux parents

Enfant de 13 ans et plus

Accord parental relatif au nom d'usage de l'enfant mineur daté et signé par les deux parents

Carte d'identité des deux parents

Consentement écrit de l'enfant daté et signé de moins de 3 mois.

* si votre commune a dématérialisé la délivrance des actes de l'état civil, vous n'êtes pas obligés de fournir votre acte de naissance. Pour vérifier cette information, rendez-vous sur le site ants.gouv.fr.